

Montréal, le 19 septembre 2018

Objet : Réponse de Québec solidaire au Réseau communautaire en santé mentale (COSME)

Bonjour,

Par la présente, il nous fait plaisir de vous présenter notre vision et nos priorités en matière de santé mentale et de répondre à votre correspondance du 11 septembre dernier.

Notre vision et nos priorités

Québec solidaire constate l'insuffisance des actions de prévention en santé psychologique et les impacts de la désinstitutionnalisation. Un gouvernement solidaire mettra en place des moyens efficaces, y compris dans les milieux de travail, notamment :

- a) Des actions pour éliminer les préjugés envers les personnes atteintes de problèmes de santé mentale et soutenir les groupes de défense de leurs droits;
- b) Des programmes d'insertion dans la communauté et de réinsertion progressive au travail avec l'accompagnement pour ces personnes;
- c) Des mesures pour favoriser la création d'emplois qui permettent l'inclusion des personnes ayant des limitations;
- d) Le renforcement des services de première et deuxième lignes en santé mentale, dont : le soutien aux personnes proches aidantes, l'accès aux services spécialisés et le soutien aux organismes communautaires;
- e) Des mesures pour soutenir et développer des ressources alternatives en santé mentale;
- f) Des formations aux employeurs et gestionnaires pour qu'ils et elles comprennent mieux la problématique du stress au travail;
- g) Une révision des programmes d'aide aux études pour permettre aux personnes atteintes de problèmes de santé mentale d'y avoir réellement accès tout en s'assurant que tout programme sera développé avec les principales concernées;
- h) Des programmes de soutien, dans l'exercice de leurs fonctions parentales, aux parents ayant des difficultés de santé mentale;
- i) La mise en place d'un comité ministériel en santé mentale qui procédera à l'analyse des impacts des modes de fonctionnement de notre société et des différentes politiques sur la santé mentale de la population et particulièrement celle des femmes et des enfants.

Pour réviser la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux et la gouvernance des services médicaux, un gouvernement solidaire :

- Modifiera les mégastructures (CISSS et CIUSSS) actuelles au profit d'organisations de plus petite taille qui permettent plus d'autonomie régionale et territoriale, l'implication des communautés et la gestion participative, le tout pour assurer une réponse plus adaptée aux besoins des populations;
- Permettra la diversité des structures locales qui favorise une meilleure adaptation des services aux besoins des personnes et encourage l'innovation.

Appel pour la santé mentale

En ce qui concerne l'*Appel pour la santé mentale* du COSME et les recommandations mises de l'avant par les organismes communautaires, Québec solidaire prend les engagements suivants :

- Augmenter de 250M \$ le financement des services en psychothérapie;
- Augmenter de 1G \$ le financement des CLSC afin qu'ils soient accessibles 24h/7j;
- Augmenter de 250M \$ le budget de la Santé publique (la prévention);
- Relever de 260M \$ les subventions annuelles aux organismes communautaires. [Cette somme serait doublée lors d'un second mandat];
- Augmenter de 50% l'appui fiscal offert aux personnes proches aidantes et étendre cette couverture aux personnes non couvertes. Coût : 250M \$;
- Projet pilote pour implanter un revenu minimum garanti qui vise à couvrir les besoins de base de tout le monde. Coût annuel : 150M \$;
- Aide sociale : augmentation immédiate des prestations, qu'il y ait contrainte ou non à l'emploi. Plus de 1G \$ supplémentaire par année;
- Accès gratuit à l'éducation, du centre de la petite enfance au doctorat. Ceci inclut l'augmentation du personnel professionnel pour soutenir la scolarisation de personnes ayant des besoins particuliers. Coût : 2,450M \$;
- Logements accessibles :
 - 9 000 logements sociaux par année via Accès Logis
 - 7 450 unités en HLM
 - 1 200 HLM dans le Grand-Nord.

Concernant l'organisation de services intégrés en santé mentale jeunesse, ceci en collaboration avec les organismes communautaires, les orientations de Québec solidaire valent pour tous les services de santé et services sociaux.

- Vision globale de la santé : approche préventive, en concertation avec les organismes du milieu.
- Services de proximité en réseaux locaux de services : concertation et complémentarité de services avec les acteurs du milieu, particulièrement les organismes communautaires.
- Services multidisciplinaires entre les médecins et le personnel du travail social, de la psychologie, de la psychoéducation ou des techniques d'éducation spécialisée...
- Implantation d'une nouvelle politique du médicament qui comportera un régime public d'assurance médicament, assurera la formation du personnel, la sensibilisation de la population, ainsi que l'évaluation des médicaments.

Merci de nous avoir donné l'occasion de faire connaître nos orientations. Veuillez agréer mes salutations les plus solidaires,



Benoît Renaud
Responsable aux orientations

P.-S. Vous pouvez consulter nos engagements à l'adresse suivante :
<http://cdn.quebecsolidaire.net/QS-Plateforme-E%CC%81lectorale.pdf>